

Candidature de Denis Leclerc
au poste de président de l'OPPO

C'est avec enthousiasme que je pose à nouveau ma candidature au poste de président de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, poste que j'occupe depuis mai 2013. Je le fais avec l'intégrité, l'honnêteté et l'engagement que mes proches et mes collaborateurs me connaissent.

J'ai obtenu ma maîtrise en psychoéducation de l'Université de Montréal en 1987 et un DESS en administration sociale en 1996. Après avoir travaillé 3 ans à Boscoville, j'ai œuvré plus de 25 ans en milieu scolaire : d'abord 15 ans comme psychoéducateur, puis 9 ans comme conseiller en prévention de la violence pour la CS Marguerite-Bourgeoys et finalement plus de 2 ans en tant que directeur adjoint aux services éducatifs, secteur de l'adaptation scolaire, à la CS des Grandes-Seigneuries. J'ai aussi agi comme chargé de cours en psychoéducation de l'U de M durant 3 ans.



J'ai toujours eu à cœur de contribuer activement au développement de notre profession. Membre élu au conseil d'administration de l'Association des psychoéducateurs du Québec (APEQ) dès 1996, j'ai contribué à l'accession de la psychoéducation au système professionnel. Membre du conseil d'administration de l'Ordre dès la création de l'OCCOPPQ en 2000, j'ai occupé 7 années le poste de vice-président au secteur psychoéducation entre 2001 et 2009. Durant cette période, j'ai notamment assumé la coordination de l'équipe qui a développé le programme *Gang de choix*. Depuis maintenant 6 ans, j'assume avec fierté la présidence de l'Ordre. Durant cette période, j'ai consolidé la gouvernance de l'organisation, multiplié et diversifié les liens avec les membres, consolidé les partenariats avec nos différents partenaires, dont les autres ordres professionnels, et contribué à une plus grande visibilité de la psychoéducation.

Je considère avoir démontré au fil des ans mon engagement pour la psychoéducation et je souhaite continuer à favoriser sa reconnaissance. L'Ordre est une organisation en santé, en mesure de faire face à sa croissance constante. Plusieurs défis s'annoncent pour l'Ordre durant les prochaines années. Les efforts que nous avons déployés pour contribuer à l'augmentation de la notoriété de la psychoéducation doivent continuer à occuper une place importante, de même que le maintien d'une vigie pour favoriser la qualité de la pratique, notamment en lien avec l'application du PL21. Le maintien des liens déjà bien établis avec nos différents partenaires devra prendre une place centrale dans un contexte où la collaboration interprofessionnelle est préconisée dans le réseau. Notre profession est de plus en plus présente dans de nouveaux secteurs de pratique, tel que l'intervention auprès des aînés ou en milieu carcéral. Je pense que les prochaines années verront également la multiplication de projets, dont certains sont déjà actifs, visant à faire connaître la psychoéducation à l'étranger. Pour tous ces défis que j'ai mentionnés et d'autres, l'Ordre se doit d'être présent, car nous sommes les mieux placés pour faire valoir la pertinence de la psychoéducation pour toutes les clientèles en difficulté d'adaptation, où qu'elles se trouvent.

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez.